

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERES <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2017/86  Paraphe :
<b>REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE</b> <i>Délibération n°DB2017/44</i>	

Nombres de membres

En exercice : 24

Présents : 16

Votants : 18

**POUR : 18 (100%)**

**CONTRE : 00**

**ABSTENTION : 00**

Le vingt-cinq septembre deux mille dix-sept, à 18h00, le Bureau Communautaire, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET

Date de la convocation : 15/09/2017

Mme Agnès MERCIER est élue secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : \_Mme Patricia LESUEUR, Mme Agnès MERCIER et M. Claude ADAM, M. Roland CANIVENQ, M. Dominique CARPENTIER, M. Jean Pierre CORNEILLE, M. Claude DEBOURCES, M. Philippe ETIENNE, M. Olivier GODART, M. André MALVAUX, M. Christophe MANCEAUX, M. Frédéric MATHIAS, M. Michel MEIS, M. Jean Yves PIC, M. Francis SIGNORET et M. Benoit SINGLIT.

Représentés : Mme Françoise PAYEN donne pouvoir de vote à M. Claude ADAM et M. Jacques BOUILLON donne pouvoir de vote à M. Francis SIGNORET.

**OBJET : MODIFICATION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU RELAIS D'ASSISTANTES  
MATERNELLES POUR 2018**

Vu les statuts de la 2C2A notamment la compétence optionnelle « Action sociale d'intérêt communautaire – Création et Gestion d'un relais d'assistantes maternelles »

Vu la délibération n°DC2016/84 du Conseil Communautaire du 3 octobre 2017 confiant délégation au Bureau pour valider les programmes pédagogiques annuels du RAM et les avenants avec les projets ;

Vu le projet de fonctionnement 2017/2020 approuvé par délibération du Conseil Communautaire n°DC2016/77 du 3 octobre 2016 et conclu avec la Caisse d'Allocations Familiales ;

Considérant la nécessité d'ajuster le plan de financement prévisionnel 2018 du RAM ;

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire, à l'unanimité :

- ADOPTE le plan de financement du Relais d'assistantes maternelles modifié, tel que présenté en annexe.
- AUTORISE le Président à signer tout acte à intervenir.


  
Le Président,  
Francis SIGNORET

**BUDGET PREVISIONNEL DE FONCTIONNEMENT RAM ANNEE 2018**

Nombre d'ETP : 0,9

CHARGES			PRODUITS		
<b>60</b>	<b>ACHATS</b>	<b>2 168,00</b>	<b>70</b>	<b>RECETTES PROVENANT DES SERVICES RENDUS</b>	<b>22 504,33</b>
	Alimentation et boisson	340,00		Participation des usagers	
	Eau, E.D.F., G.D.F., combustible	408,00		Prestation de Service C.A.F.	22 504,33
	Fournitures d'entretien	210,00			
	Fournitures de bureau	210,00			
	Petit équipement - Jeux	1 000,00			
<b>61</b>	<b>SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>2 115,00</b>	<b>74</b>	<b>SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>29 831,31</b>
	Maintenance logiciel	315,00		Commune	
	Travaux d'entretien - réparations	765,00		Conseil Général	
	Primes d'assurance	430,00		C.A.F.	
	Documentation	155,00		M.S.A.	
	Frais de séminaire - conférence			Fonds propres	29 831,31
	Location de matériel				
	Sorties	450,00			
<b>62</b>	<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>9 200,00</b>			
	Rémunération d'intermédiaires	8 000,00			
	Publicité - Publication	1 000,00			
	Transports liés aux activités				
	Déplacements-missions-réceptions	200,00	<b>75</b>	<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (1)</b>	
	Frais postaux et téléphone				
	Formation	0,00			
<b>63</b>	<b>IMPOTS - TAXES</b>		<b>76</b>	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	
	Taxe sur salaires			Dons - legs	
	Autres			Revenus des valeurs mobilières	
<b>64</b>	<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>26 705,00</b>		Autres	
	Salaires bruts	18 500,00			
	Charges sociales patronales	8 000,00			
	Médecine du travail	205,00			
	Autres charges (secrétariat)				
<b>65</b>	<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>8 000,00</b>			
	Charges de structure	8 000,00			
<b>66</b>	<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
	Intérêts des emprunts		<b>77</b>	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	
	Agios bancaires			Sur l'exercice en cours	
<b>67</b>	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			Sur exercices antérieurs	
	Sur l'exercice en cours			Fêtes - manifestations	
	Sur exercices antérieurs				
<b>68</b>	<b>DOTATIONS AMORTISSEMENTS (2) ET PROVISIONS</b>	<b>4 147,64</b>	<b>78</b>	<b>REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>	
	Dotation amortissements	4 147,64		Reprise sur amortissements	
	Dotation provisions			Reprise sur provisions	
	<b>BENEFICE</b>			<b>DEFICIT</b>	
	<b>TOTAL</b>	<b>52 335,64</b>		<b>TOTAL</b>	<b>52 335,64</b>

Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous Préfecture le / 2 OCT. 2017  
 et de sa publication ou notification le